

«L'aérien ne doit plus faire partie des rêves d'enfant» : la maire EELV de Poitiers suscite la polémique

Dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux, Léonore Moncond'huy justifie sa décision de supprimer les subventions destinées aux aéroclubs de la ville.

Par Ségolène Ginter d'Agrain

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 4 heures

Après Strasbourg, Lyon, Bordeaux... C'est au tour de la mairie écolo de Poitiers de déclencher une polémique. Lundi 29 mars, en conseil municipal, la maire EELV Léonore Moncond'huy a confirmé le choix de son élu aux sports de supprimer les subventions allouées aux aéroclubs de la ville. *«L'aérien, c'est triste, mais ne doit plus faire partie des rêves d'enfant aujourd'hui»*, a-t-elle répondu à l'élue du groupe LREM Isabelle Chédanneau. Cette dernière venait de lui rappeler que *«ces associations ont permis aux jeunes Poitevins de passer le brevet d'initiation aéronautique et ont aussi accueilli l'opération "Rêves de gosses"»*, un événement annuel qui permet à des enfants atteints d'un handicap de faire un tour en avion.

Dans cet enregistrement relayé par le site spécialisé Aerobuzz, Léonore Moncond'huy appuie sa décision sur des critères budgétaires, avant de très vite embrayer sur un registre idéologique. *«Nous considérons que l'argent public ne doit plus financer les sports basés sur la consommation de ressources épuisables»*, explique-t-elle. *«L'argent public doit envoyer un signal de responsabilité. Mettre dans la même phrase 'rêve d'enfants' et 'le fait de sauver des clubs aériens', ça a quelque chose d'indécent»*, poursuit l'édile. *«Votre intervention est un peu fondée sur le pathos, qui vise à me faire entendre que c'est nuire aux enfants que de remettre en cause ces subventions. Je considère au contraire que c'est protéger leur avenir»*, enfonce-t-elle, toujours à destination d'Isabelle Chédanneau.

Cet échange entre les deux femmes a eu lieu après que, le 16 mars, les dirigeants de l'Aéro-club du Poitou ont reçu un e-mail de l'élue aux sports de Poitiers, Maxime Pedeboscq : *« Suite à votre demande de subvention, je tiens à vous alerter que la Ville de Poitiers ne compte pas soutenir le sport motorisé. »* Un message laconique

qui a mis le président du club Jean-Marie Arnault en colère : *«Pour une équipe qui avait dans son programme toujours plus de dialogue, on s'attendait à mieux en termes de concertation. On n'a vu personne»*, s'est-il plaint à [La Nouvelle République](#)

Vague de réactions politiques

Les réactions politiques ne se sont pas fait attendre, au premier rang desquelles celle du ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari, ancien pilote d'avion d'affaire. Celui-ci évoque dans un tweet des *«élucubrations autoritaires et moribondes.»*

«Dogmatisme, cynisme, et tristesse», commente pour sa part Maud Bregeon, porte-parole d'En Marche et native de Poitiers. *«Empêcher nos enfants de rêver»*, renchérit Aurore Bergé, députée des Yvelines et présidente déléguée du groupe LREM à l'Assemblée nationale.

Au Rassemblement National, le vice-président du parti Jordan Bardella estime que *«les ayatollahs verts ont encore frappé, cette fois à Poitiers en coupant brutalement l'aide aux aéroclubs car "l'aérien ne doit plus être un rêve d'enfant." Leur objectif ? Éteindre toute joie, étouffer toute ambition, entraîner la France vers une société glauque et sinistre.»* *«Interdire, punir, faire payer, freiner l'innovation, vouloir détruire les filières d'excellence industrielle comme le nucléaire et l'aéronautique, s'en prendre aux rêves des enfants : voilà le vrai visage de ces "verts" qui n'ont rien d'écologiste»*, a ajouté Marine Le Pen, toujours sur Twitter. Pour le député RN Gilbert Collard, cette décision pénalise également les personnes les plus vulnérables. *«La mairie EELV de Poitiers supprime les subventions à des aéroclubs accueillant des enfants handicapés au prétexte que l'aérien ne devrait plus faire rêver les enfants. Bientôt, ils vont interdire Saint-Exupéry, brûler "Vol de nuit" et décapiter le Petit Prince !»*

Des polémiques à répétition dans les mairies écologistes

Ce n'est pas la première fois que les écologistes aux manettes d'une municipalité déclenchent des réactions outrées. En septembre 2020, [le maire de Bordeaux EELV Pierre Hurmic s'était opposé à la venue «d'arbres morts»](#) pour décorer les places bordelaises lors des fêtes de fin d'année. Il avait annoncé que les traditionnels sapins seraient remplacés par des spectacles vivants.

De même, à Strasbourg, la maire écologiste Jeanne Barseghian s'est plusieurs fois attiré les foudres du monde politique. Dernièrement, le 22 mars, la municipalité a pris deux décisions controversées en seulement 24 heures. Tout d'abord, il y a eu le vote d'un «*principe d'une subvention*» de 2,5 millions d'euros pour la construction une mosquée soutenue par une fédération liée à la Turquie. Puis la mairie a refusé de reconnaître la définition de l'antisémitisme donnée par l'Alliance Internationale pour la mémoire de l'Holocauste.

À Lyon, le maire Grégory Doucet alimente également les débats depuis son élection en juin. Dernièrement, en février, l'écologiste a voulu retirer temporairement la viande des cantines scolaires pour accélérer les cadences d'accueil des élèves, en raison de la pandémie. Une décision qui a fait réagir tous les bords de l'échiquier politique. Auparavant, à l'été 2020, il a créé un tollé en jugeant «*machiste*» et «*polluant*» le Tour de France. En septembre 2020, Grégory Doucet a refusé de participer à la messe organisée par le diocèse, à l'occasion du traditionnel Vœu des échevins. Enfin, un mois après son élection, c'est son refus de laisser la patrouille de France survoler Lyon pour le 14 juillet qui a défrayé la chronique.

À VOIR AUSSI - Écologie: «On a presque de l'extrême vert aujourd'hui», déplore Jean-René Cazeneuve